

## Communication sur la rentrée scolaire 2006-2007

**Mme FELLMANN, Première Adjointe, Rapporteur :** Je vais vous parler des futurs universitaires, en revenant à la rentrée qui s'est bien passée, dans les écoles maternelles et élémentaires. Le nombre d'élèves inscrits cette année est de 8 861, là aussi c'est très précis. Il y a une perte de 68 élèves par rapport à l'année précédente. Nous avons constaté 5 fermetures de classes, en maternelle dans le quartier de Montrapon et 2 fermetures en élémentaire, et 2 ouvertures : à l'école Dürer dans le quartier de Planoise, c'est le secteur de la Polyclinique et à l'école de Saint-Claude. Alors c'est vrai qu'au niveau de Saint-Claude, les récentes transformations et les évolutions du quartier «impactent» sur le groupe scolaire parce que je vous le rappelle, c'est le seul endroit, je pense, à Besançon où l'on peut trouver en un même lieu la crèche, la maternelle et l'école élémentaire. Egalement une nouveauté pour cette rentrée c'est le regroupement de l'école maternelle Jean Macé sur l'école de Vauthier - Sircoulon, dans le secteur des Clairs-Soleils. Donc ce regroupement était très important et pour avoir déjà discuté avec les enseignants au cours de cette première moitié de trimestre, ils remarquent déjà que la mixité a vraiment créé des résultats très positifs pour les enfants. Pour mémoire l'école Jean Macé a été mise à la disposition de la bibliothèque municipale et également de la maison de quartier de Clairs-Soleils. La CLIS, classe d'intégration scolaire de Jean Macé a été, elle, intégrée à l'école Herriot dans le secteur de Palente Orchamps. A chaque fois bien entendu les mouvements ont été accompagnés des travaux nécessaires et de la mise en place de mobilier neuf pour cette CLIS à l'école Herriot. Je signale également pour cette rentrée que nous avons tenté la mise en place d'un système réorganisé des études, ce qui n'est pas toujours simple. L'étude dure une heure et les parents, dans certains endroits, ont pris l'habitude de venir chercher leurs enfants quand ça les arrange, donc ça pose des problèmes de sécurité surtout. Dans les écoles maternelles c'est plus simple mais dans les écoles élémentaires c'est très difficile de laisser les portes ouvertes et si les parents circulent, cela veut dire que tout le monde peut y circuler. Donc nous avons mis en place un nouveau système ; on fractionne cette heure en deux : une demi heure studieuse où les enfants sont obligatoirement présents et une demi heure de détente où les parents peuvent venir rechercher leurs enfants. Si ça marche bien on prolongera et on étendra ce système à d'autres écoles.

Au niveau de la restauration scolaire, nous avons 4 050 inscrits à la date d'aujourd'hui, donc à peu près le même effectif que l'année dernière. Nous avons recruté pour nos trois cuisines un nouveau directeur qui sera responsable de la future cuisine.

Concernant les dérogations, vous avez dû également en entendre un petit peu parler récemment, nous avons mis un système en place, en collaboration avec les enseignants et nous avons établi des critères. Ces dérogations sont au nombre de 364 pour cette année, soit à peu près 4 %.

Par ailleurs des difficultés sont rencontrées depuis quelque temps dans certains établissements scolaires, des situations préoccupantes dont nous avons déjà parlé. C'est pourquoi nous avons mis en place le Programme de Réussite Éducative. Dans un premier temps, nous avons recruté la coordonnatrice de ce Programme de Réussite Educative que je vais vous présenter. C'est Patricia OLIVARES, qui a commencé son travail dans le service depuis le 1<sup>er</sup> octobre. C'est un travail très efficace en collaboration avec les enseignants et c'est ce qui est vraiment très important, je pense que cela nous permettra d'avancer. Je vous rappelle aussi la participation financière de l'Etat pour ce projet, ce sera bien 500 000 € pour l'année 2006, chiffre confirmé par la Préfecture.

Comme chaque été, de gros travaux ont été réalisés dans les écoles ; c'est le travail qui se fait avec Christophe LIME et les services techniques. Des écoles maternelles ont été complètement restructurées : Lamartine c'est la petite école de la Grette, Duchaillet dans le quartier Paul Bert - Les Cras, Pierre et Marie Curie à Palente et trois groupes scolaires également ; je citerai le chemin Français et le groupe Herriot où nous avons regroupé la petite école des Quatre Vents et où des travaux sont réalisés depuis trois ans.

Par ailleurs, en partenariat avec l'Inspection Académique, nous avons installé à l'école Brossolette le Pôle Art. Ce sont deux conseillers pédagogiques de l'Inspection Académique que nous avons installés dans cette école, ce qui permettra aux enseignants de suivre des formations sur le site et ce qui est très pratique, c'est qu'ils auront de la place pour se garer.

**M. LE MAIRE** : Ils peuvent venir en bus aussi !

**Mme Françoise FELLMANN** : Ils peuvent venir en bus aussi mais s'ils sont en voiture ils peuvent se garer. Le Pôle Art regroupe à la fois la musique et les arts plastiques, donc c'est effectivement quelque chose de très important. Vous voyez que le service Education dirigé par Mlle FOREL est toujours aussi actif, performant et je tenais ce soir à les remercier, ça facilite beaucoup aussi le travail de l'élue.

**M. LE MAIRE** : Je remercie les services bien sûr mais aussi l'élue et c'est vrai que pour rencontrer très souvent des enseignants et des parents d'élèves, je crois que chacun reconnaît leur qualité d'écoute. Il y a toujours quelques difficultés mais les choses se sont bien améliorées. Par rapport au Plan de Réussite Educative, la Ville va engager des sommes très très importantes dans ce plan. Ce sont des opérations originales dans les quartiers que l'on dit en difficulté et dont on se préoccupe beaucoup actuellement. Je ne voudrais pas que ces efforts importants de la Ville, je le dis très fortement, dans ces quartiers difficiles, soient neutralisés par des suppressions de postes au moment où l'on va nous présenter la carte scolaire en janvier - février. Nous mettons beaucoup de crédits sur les quartiers, nous votons beaucoup de crédits aux écoles et si tout ça est neutralisé par des suppressions de postes, tous nos efforts seraient vains. Je le dis dès maintenant, nous serons très vigilants par rapport à cela parce qu'on ne peut pas là non plus dire une chose et son contraire. Les besoins existent, nous, nous «mettons le paquet» mais il faut que là aussi nous soyons suivis et que le Rectorat donne à l'Inspecteur d'Académie les moyens pour que dans ces quartiers-là on ne retire pas des postes. Chaque année la Première Adjointe et moi-même sommes obligés de monter au créneau auprès du Rectorat et de l'Inspecteur d'Académie. Cela se passe d'ailleurs bien mais un homme ou une femme prévenue en vaut deux, donc je dis attention, ne laissons pas neutraliser nos efforts.

Comme Vincent FUSTER doit aller présider une cérémonie du CROS dont la date est fixée d'année en année, à cause des sportifs on ne peut donc pas la changer, je vous propose de passer aux points 23 et 48 si vous en êtes d'accord, ça lui permettra d'aller présider et ensuite Michel ROIGNOT reprendra l'ordre du jour.

Dont acte.

*Récépissé préfectoral du 29 novembre 2006.*